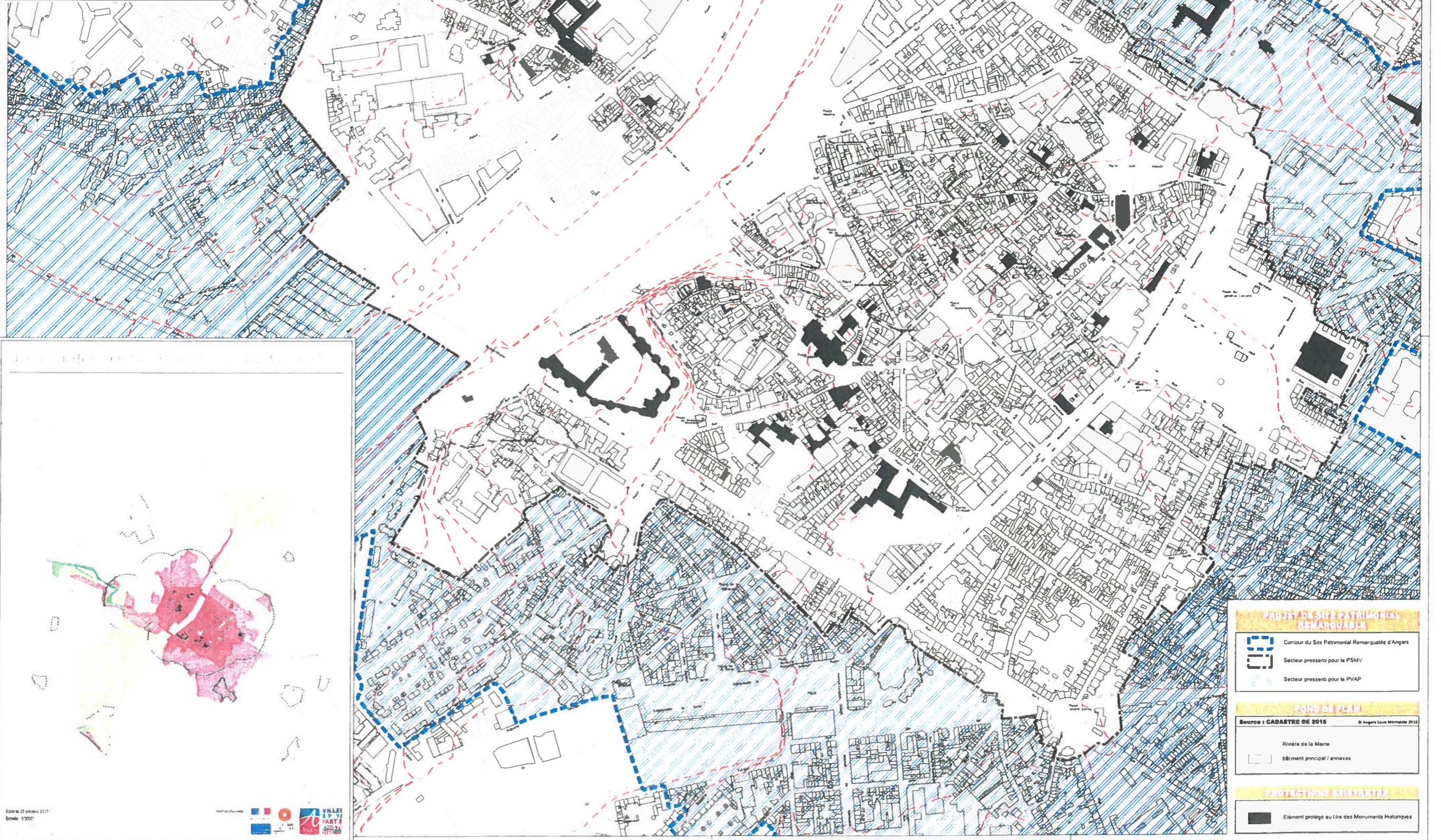




Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral DDT SUAR/UPA
n° 2019-029
du 4 novembre 2019



PROJET DE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

- Contour du Site Patrimonial Remarquable d'Angers
- Secteur pressenti pour le PSMV
- Secteur pressenti pour le PVAP

FOND DE PLAN

Source : CADASTRE DE 2016 © Angers Loire Métropole 2016

- Rivière de la Maine
- Bâtiment principal / annexes

PROTECTIONS EXISTANTES

- Élément protégé au titre des Monuments Historiques